

Fiche technique

CASAC®

Fongicide systémique contre les maladies foliaires et de l'épi des céréales, ainsi que contre le chancre et la sclérotiniose du colza

Matières actives: 125 g/l (12,8%) tebuconazole
125 g/l (12,8%) prothioconazole

Formulation: émulsion concentrée (EC)

EMPLOI:

CASAC est homologué dans toutes les cultures avec un traitement au maximum par culture.

BLÉ:

Dosage: 1 l/ha

septoriose de l'épi
septorioses foliaires
oïdium
rouille brune
rouille jaune
helminthosporiose des céréales (DTR)
fusarioses des épi

Du stade 1-noeud à début floraison (BBCH 31-61). Pour lutter les fusarioses des épi en cas de semis direct après du maïs ou du blé appliquer **CASAC** pendant la floraison (BBCH 61-69).

En fonction de l'intensité de la menace dans les cultures de blé, nous recommandons d'utiliser nos fongicides de la manière suivante:

- Stratégie très intensive avec 3 applications de fongicides: **CASAC** 1 L/ha au stade 1-2 nœuds pour lutter contre les infections précoces de septoriose, de la rouille jaune et de l'oïdium. **Bronco Top** 2 L/ha lors de l'apparition de la dernière feuille pour la prévention des infections de septoriose et de rouille. **Sirocco** 1,5 L/ha en pleine floraison (BBCH 61-69) contre les fusarioses sur épis avec effet simultané contre les espèces de rouille ainsi que les septorioses.

- Stratégie intensive avec deux applications de fongicides sans fusariose sur épis: **CASAC** 1 L/ha en BBCH 31/32, suivi de **Bronco Top** 2 L/ha lors de l'apparition de la dernière feuille jusqu'au début de l'épiaison (BBCH 39-51/53).

- Stratégie intensive avec deux applications fongicides, fusariose sur épis incluse: **Bronco Top** 2 L/ha à l'apparition de la dernière feuille (BBCH 39) suivi de **CASAC** 1 L/ha lors de la pleine floraison (BBCH 61-69).

- En cas d'application d'un fongicide, nous recommandons d'appliquer **Bronco Top** 2 L/ha au stade de la dernière feuille jusqu'avant l'épiaison (BBCH 39-49).

SEIGLE:

Dosage: 1 l/ha

rouille brune
septorioses foliaires
rhynchosporiose
oïdium

Une application du stade 1 noeud à début floraison (BBCH 31-61).

TRITICALE:

Dosage: 1 l/ha

rouille brune et rouille jaune
septorioses foliaires
rhynchosporiose
oïdium

Une application du stade 1 noeud à début floraison (BBCH 31-61).

ORGE:

Dosage: 1 l/ha

oïdium
helminthosporiose
rhynchosporiose
rouille naine
grillures (PLS + RCC)

Une application du stade 1 noeud au début de l'épiaison (BBCH 31-51).

Dans les cultures d'orge, nous recommandons d'utiliser **Bronco Top** 2 L/ha au stade début montaison,



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

puis le produit **Casac** (contenant du prothioconazole) 1 L/ha, à l'apparition de la dernière feuille jusqu'au début de l'épiaison au plus tard, en mélange avec **Sulfix** 3 l/ha.

Conseils d'utilisation:

En conditions normales, **CASAC** est très sélectif envers les céréales. Cependant ne pas appliquer en cas de fortes chaleurs (max. 25°C) sinon le feuillage pourrait jaunir. Lors de l'application de **CASAC**, il faut veiller à ce que la couche de cire soit bien développée. Après des périodes de précipitations, il faut absolument attendre 1 à 2 jours de soleil pour que la couche de cire soit formée.

COLZA:

Dosage: 1 l/ha

chancre du collet (*Phoma lingam*)
sclérotiniose (*Sclerotinia sclerotiorum*)

Contre le chancre du collet, traiter en automne au stade 6-8 feuilles dès l'apparition des 1^{ers} symptômes ou au printemps au début de l'élongation.

Contre la sclérotiniose, traiter les variétés sensibles pendant la floraison (BBCH 61-65), de préférence en pleine floraison (BBCH 63-65). Un traitement contre la sclérotiniose protège également le colza contre d'autres maladies, comme l'alternariose.

CASAC est très sélectif envers le colza. Comme d'autres fongicides du groupe des triazoles, **CASAC** influence la croissance des plantes de colza. Une application de **CASAC** au printemps raccourcit la tige principale du colza. Cet effet est souvent positif pour le rendement et la qualité de la récolte (moins de verse).

MISCIBILITÉ:

Céréales: Des mélanges avec les phytorégulateurs **Elotin** et **Milo** sont possible, ainsi qu'avec l'herbicide **Hoestar**. Un mélange avec des herbicides de contact n'est pas recommandé. **Casac** est miscible avec **Sulfix**.

Dans le **colza**, ne pas mélanger **CASAC** avec des insecticides lors d'application pendant la floraison. Aux autres stades de croissance, **CASAC** peut être mélangé avec **Audienz**, **Blocker**, **Aligator**, **Pistol** ou **Ruga**, ainsi qu'avec l'engrais liquide **Complezal Microplant**, **Complezal P Top** et **Maneltra Bor Plus**.

PROTECTION DES UTILISATEURS PRÉCAUTION:

Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection + des lunettes de protection ou une visière.

MODE D'ACTION:

CASAC est un fongicide systémique à action préventive et stoppante contre de nombreuses maladies fongiques.

Le **prothioconazole** et le **tebuconazole** appartiennent au groupe des triazoles. Le **prothioconazole** appartient à la nouvelle famille des triazolothiones. Les deux matières actives inhibent la biosynthèse des stérols, ce qui entraîne une malformation des membranes et des parois cellulaires du champignon.

CASAC inhibe la croissance du tube germinatif de spores, lesquelles ne peuvent plus contaminer le tissu végétal. A l'intérieure de la plante, la propagation de la maladie est également stoppée.

A l'intérieure de la plante, le **prothioconazole** possède une action fongicides plus forte que les autres fongicides du groupes des azoles. De plus, les feuilles traitées avec du **prothioconazole** restent plus longtemps vertes (effet verdissant), sans pour autant retarder la maturité des céréales.

CASAC pénètre rapidement dans le tissu végétal et 2 h après l'application, il ne peut plus être lessivé.

EMBALLAGES: bouteille de 1 l
bouteille de 5 l
carton de 10 x 1 l
carton de 2 x 5 l

DANGER –RISQUE –SÉCURITÉ:

Symboles et indications de danger:

GHS07 Attention dangereux
GHS08 Dangereux pour la santé
GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger:

EUH 208 Contient 2- [2-(1-chlorocyclopropyl)-2-hydroxy-3-phenylpropyl]-2,4-dihydro-3H-1,2,4-triazole-3-thion. Peut produire une réaction allergique.



Omya (Schweiz) AG
AGRO
CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch

- EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H361d Susceptible de nuire au fœtus.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Mentions de prudence:

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
- P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'incinération agréée.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

© Marque enregistrée d'Omya (Suisse) SA



Omya (Schweiz) AG
AGRO CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41
www.omya-agro.ch